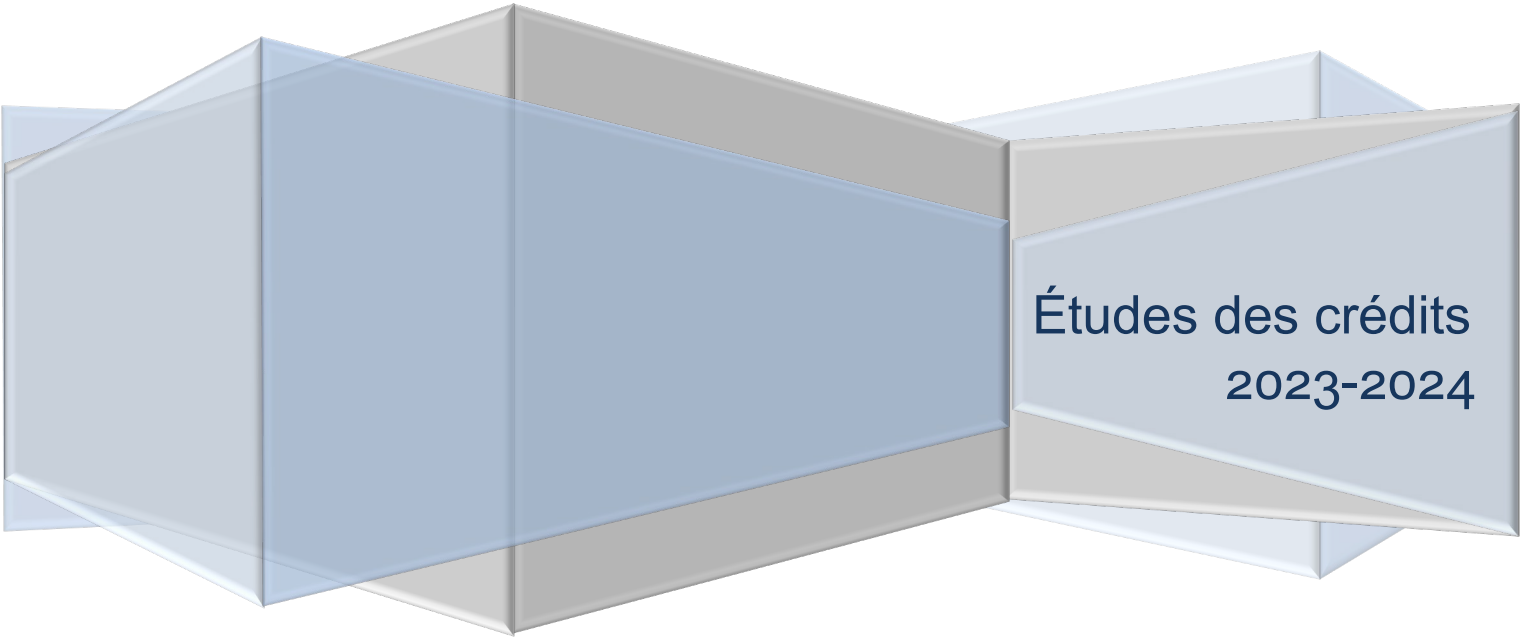


**Secrétariat à la réforme des institutions
démocratiques, à l'accès à l'information
et à la laïcité**

**Demandes de renseignements
généraux et particuliers
Programme 05, éléments 3 et 5**



02 MAI 2023

SECTION 1 – DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

TABLE DES MATIÈRES Demandes de renseignements généraux	
# demande 2023-2024	Sujet de la demande
G1.	Voyages hors QC
G2.	Voyages en avion Conseil des ministres et cabinets
G3.	Publicité, articles promotionnels et commandites
G4.	Conférences de presse, événements
G5.	Formation en communication
G6.	Contrats
G7.	Appels d'offres publics
G8.	Consultants externes
G9.	Développements informatiques
G10.	Hébergement de données
G11.	Dépenses diverses
G12.	Téléphonie, ordinateurs portables et tablettes électroniques
G13.	
a)	Minorités visibles 35 ans et +
b)	Minorités visibles - de 35 ans
c)	Jours de maladie
d)	Réserve de maladie
e)	Heures supplémentaires
f)	Jours de vacances
g)	Réserve de jours de vacances
h)	Personnel double rémunération
i)	Effectifs par catégorie d'emploi et par territoire
j)	Effectifs complexité
k)	Effectifs traitement supérieur
l)	Postes par catégorie d'emploi
m)	Effectifs 5 prochains exercices
n)	Nombre employés permanents et temporaires
o)	Départs volontaires
p)	Postes abolis par ministère
q)	Effectif autorisé Loi 15
r)	Postes vacants
G14.	
a)	Départ à la retraite
b)	Remplacement selon PGRH
c)	Retraités à contrat
G15.	Baux SQI
G16.	Actifs immobiliers excédentaires
G17.	Aménagement
G18.	Membres du Cabinet
G19.	Budget discrétionnaire
G20.	Personnel hors structure
G21.	Personnel en disponibilité
G22.	Occasionnels mis à pied
G23.	Personnel rémunéré M/O affecté ailleurs
G24.	Abonnements
G25.	Billets de saison, loges, club privé
G26.	Sites Internet
G27.	Visites ministérielles et sous-ministérielles
G28.	Adjoints parlementaires
G29.	Entités administratives créées, fusionnées, scindées, abolies
G30.	Crédits périmés et gel de crédits
G31.	Revenus autonomes et tarification
G32.	Plan de réduction
G33.	Transferts du gouvernement fédéral
G34.	Primes au rendement et bonis - SCT
G35.	Primes au rendement et bonis - Cabinet
G36.	Primes de départ, allocation de transition
G37.	Augmentations de salaire

G38.	Reconduction des programmes existants
G39.	Initiative ou majoration programmes existants
G40.	Dépenses en informatique et employés attitrés aux dossiers informatiques
G41.	Taux d'absentéisme
G42.	Cotisation à des associations
G43.	Sondages
G44.	Dépenses publicitaires - médias communautaires et Internet
G45.	Compensation Émissions de gaz à effet de serre
G46.	Transfert d'emplois gouvernementaux en région
G47.	Plan d'action Personnes handicapées 2021-2024
G48.	Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020
G49.	Occupation et vitalité des territoires 2018-2022
G50.	Rapport CSDEPJ
G51.	Mesures de télétravail/travail à distance
G52.	Remboursement matériel télétravail
G53.	Soutien employés - santé mentale
G54.	Contrats McKinsey
G55.	Contrats-firmes consultants
G56.	Rémunération des stages
G57.	Contrats conclus de gré à gré/Proportion et nombre
G58.	Contrats-Firmes de consultations
G59.	Dépenses supplémentaires COVID-19
G60.	Dépenses implantation nouveau régime de dotation
G61.	Amendes perçues 5 dernières années
G62.	Contrats sous-traitance
G63.	Services tarifés
G64.	Actifs possédés meubles et immeubles
G65.	Coûts de système
G66.	Autorisation Art. 17, Loi sur les contrats
G67.	Demandes d'accès à l'information
G68.	Salaires versés sans fonction ou tâche assignée
G69.	Comités formés par le Conseil exécutif et les MO

LA TABLE DES MATIÈRES DES QUESTIONS NON RÉPONDUES

# demande non-répondue NR	# demande initiale des partis d'opposition	Questions 2023-2024 non répondues	Motif
NR1	PLQ-4	Liste des dépenses de publicité effectuées spécifiquement sur Internet (Facebook, Amazon, etc.) en indiquant : a) la ventilation des sommes dépensées pour 2022-2023, et les prévisions pour 2023-2024; b) les noms des firmes de publicité retenues; c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes; e) le but visé par chaque dépense; f) le rapport de statistique sur la portée et la clientèle visée. Lorsque le contrat est conclu par l'intermédiaire d'une firme de publicité, détailler les publicités effectuées sur Internet.	Répondue par la réponse à la question 3
NR2	PLQ-7 PQ-6	La liste des dépenses en formation de communication organisée pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés en indiquant : a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024; b) le but visé par chaque dépense; c) la nature de la formation; d) les personnes ou la firme qui ont donné la formation; e) les personnes qui ont reçu la formation ainsi que le titre de leur fonction.	Répondue par la réponse à la question 5
NR3	PLQ-15m PQ-16l	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : m) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions).	Répondue par la réponse à la question 13i
NR4	PQ-17c	Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : c) le nombre de départs à la retraite prévus pour 2022-2023 et les indemnités de retraite qui seront versées.	Répondue par la réponse à la question 14a
NR5	PLQ-19	Portrait des actifs excédentaires, ratio location propriété et nouveau pied-carrés en propriété.	Répondue par la réponse à la question 16
NR6	PLQ-22 PQ-19	De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2022-2023, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant : a) les dates des travaux; b) les coûts; c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.	Répondue par la réponse à la question 17
NR7	PLQ-28 PQ-25	Pour chaque ministère et organisme depuis cinq ans, fournir le nombre de postes abolis par catégorie d'emploi, leur port d'attache (par exemple dans un bureau régional) ainsi que les prévisions pour 2023-2024.	Répondue par la réponse à la question 13o
NR8	PLQ-29 PQ-26	Pour chaque ministère et organisme, liste des bureaux régionaux et de l'effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2023-2024, par mission.	Répondue par la réponse à la question 13i
NR9	PLQ-34 PQ-31	Nominations, pour 2022-2023, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée: a) la liste; b) le nom de la personne; c) les mandats de chacune de ces personnes; d) le détail des contrats octroyés pour chaque mandat; e) le résultat du travail effectué; f) les échéances prévues; g) les sommes impliquées.	Répondue par la réponse à la question 6
NR10	PLQ-52	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2022-2023, le montant total de la masse salariale en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).	Répondue par la réponse à la question 37

NR11	PLQ-70	Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 au sujet de l'acquisition de matériel pour fins de télétravail (Tablettes, cellulaires, aménagement de bureau, remboursement de frais d'Internet, etc.)	Répondue par la réponse à la question 6
NR12	PLQ-71	Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 en matière de sécurité informatique en spécifiant précisément les sommes dépensées en frais de consultants en sécurité informatique.	Répondue par la réponse à la question 6
NR13	PLQ-72	Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 pour l'acquisition de services de vidéo-conférence (ZOOM, Teams, etc.) : a) Liste des contrats; b) Nom du fournisseur; c) Montant déboursé.	Répondue par la réponse à la question 6
NR14	QS-1	Nombre de postes ouverts pour l'année financière et nombre de postes comblés pour chaque catégorie d'emploi présente au sein du ministère.	Répondue par la réponse à la question 13i
NR15	QS-2	Nombre de postes total et proportion de postes non comblés.	Répondue par la réponse à la question 13q
NR16	QS-9	Indiquer le montant et la proportion des acquisitions de marchés publics de votre ministère selon la provenance du bien ou service acquis, depuis 5 ans. Ventiler en biens et services.	Répondue par la réponse à la question 6
NR17	QS-13	Indiquer les dépenses encourues au titre de tout « Programme d'aide aux employés » (PAE) depuis 5 ans.	Répondue par la réponse à la question 53
NR18	QS-16	Indiquer la superficie et les dépenses encourues relativement aux locaux physiques utilisés par votre ministère, depuis 5 ans.	Répondue par la réponse à la question 15
NR19	QS-25	Indiquer le coût de reconduction des programmes estimés depuis 5 ans.	Répondue par la réponse à la question 38
NR20	QS-26	Énumérer chaque direction régionale, en indiquant le territoire couvert par celle-ci, la municipalité d'établissement, le titulaire du poste de direction et l'effectif équivalent à temps complet.	Répondue par la réponse à la question 13i
NR21	PQ-11	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2022-2023, en indiquant, pour chaque contrat : a) les noms du professionnel ou de la firme; b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat; c) leur mandat et le résultat (rapport ou document final); d) le coût; e) l'échéancier; f) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.	Répondue par la réponse à la question 6
NR22	PLQ-49a	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par : a) le Fonds d'électrification et de changements climatiques.	Répondue par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
NR23	PLQ-49b PQ-53	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par : b) le Fonds des ressources naturelles	Répondue par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts
NR24	PLQ-49c	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par : c) le Fonds de transition, d'innovation et d'efficacité énergétiques.	Répondue par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
NR25	PLQ-49d	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par : d) le Fonds du Plan Nord.	Répondue par la Société du Plan Nord
NR26	PLQ-50 PQ-54	Pour chacune des cinq années, les sommes allouées à l'externe pour tout type de service juridique et préciser la raison pour laquelle les services ont été traités à l'externe ainsi que les professionnels qui ont donné ces services.	Répondue par le ministère de la Justice
NR27	PLQ-64a	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : a) Opération main-d'œuvre – Mesures ciblées pour certains secteurs prioritaires.	Répondue par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

NR28	PLQ-64b	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : b) Plan culturel numérique du Québec.	Répondue par le ministère de la Culture et des Communications
NR29	PLQ-64c	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : c) Plan d'action 2018-2023 de la Politique bioalimentaire.	Répondue par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec
NR30	PLQ-64d	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : d) Plan d'action 2018-2023 de la Politique de mobilité durable 2030.	Répondue par le ministère des Transports et de la Mobilité durable
NR31	PLQ-64f	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : f) Plan d'action concernant les conditions de détention, l'administration de la justice et la prévention de la criminalité au Nunavik.	Répondue par le ministère de la Sécurité publique
NR32	PLQ-64g	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : g) Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation 2020-2025.	Répondue par le ministère de la Famille
NR33	PLQ-64i	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : i) Plan d'action des services publics d'emplois 2022-2023.	Répondue par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
NR34	PLQ-64j	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : j) Plan d'action en économie numérique.	Répondue par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
NR35	PLQ-64k	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : k) Plan d'action en matière de sécurité civile relatif aux inondations.	Répondue par le ministère de la Sécurité publique
NR36	PLQ-64m	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : m) Plan d'action gouvernemental 2021-2026 en réponse aux recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs.	Répondue par le ministère de la Sécurité publique
NR37	PLQ-64n	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : n) Plan d'action gouvernemental de simplification des démarches administratives à la suite d'un décès 2022-2027.	Répondue par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
NR38	PLQ-64o	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : o) Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2020-2025.	Répondue par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
NR39	PLQ-64p	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : p) Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire.	Répondue par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
NR40	PLQ-64q	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : q) Plan d'action gouvernemental en matière d'allègement réglementaire et administratif 2020-2025.	Répondue par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
NR41	PLQ-64r	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : r) Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023 : « Contre la violence conjugale, Agissons ».	Répondue par le Secrétariat à la condition féminine

NR42	PLQ-64s	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : s) Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022 « Faire plus, faire mieux ».	Répondue par le Secrétariat aux relations avec les Premières nations et les Inuit
NR43	PLQ-64t	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : t) Plan d'action gouvernemental pour lutter contre la maltraitance envers les personnes âgées.	Répondue par le ministère de la Santé et des Services sociaux
NR44	PLQ-64u	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : u) Plan d'action interministériel concerté en reconnaissance des compétences des personnes immigrantes.	Répondue par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
NR45	PLQ-64v	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : v) Plan d'action interministériel en dépendance 2018-2028, « Prévenir, réduire et traiter ».	Répondue par le ministère de la Santé et des Services sociaux
NR46	PLQ-64w	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : w) Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026.	Répondue par le ministère de la Santé et des Services sociaux
NR47	PLQ-64x	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : x) Plan d'action interministériel en santé mentale 2022-2026.	Répondue par le ministère de la Santé et des Services sociaux
NR48	PLQ-64y	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : y) Plan d'action interministériel 2022-2025 de la Politique gouvernementale de prévention en santé.	Répondue par le ministère de la Santé et des Services sociaux
NR49	PLQ-64z	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : z) Plan d'action pour l'industrie du transport terrestre et de la mobilité durable 2018-2023.	Répondue par le ministère des Transports et de la Mobilité durable
NR50	PLQ-64aa	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : aa) Plan d'action pour la croissance des investissements étrangers et des exportations 2020-2025.	Répondue par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
NR51	PLQ-64bb	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : bb) Plan d'action pour la croissance et les technologies propres 2018-2023.	Répondue par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
NR52	PLQ-64cc	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : cc) Plan d'action pour la promotion internationale de l'agrotourisme et du tourisme gourmand 2022-2025.	Répondue par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie
NR53	PLQ-64dd	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : dd) Plan d'action pour valoriser la pratique d'activités physiques, sportives et récréatives au Québec 2022-2027.	Répondue par le ministère des l'Éducation
NR54	PLQ-64ee	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : ee) Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et d'accroître la sécurité des victimes 2020-2025.	Répondue par le Secrétariat à la condition féminine
NR55	PLQ-64ff	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : ff) Plan d'action 2018-2023 : « Un Québec pour tous les âges ».	Répondue par le ministère de la Santé et des Services sociaux

NR56	PLQ-64gg	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : gg) Plan de protection du territoire face aux inondations : des solutions durables pour mieux protéger nos milieux de vie.	Répondue par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
NR57	PLQ-64hh	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : hh) Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétique du Québec.	Répondue par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
NR58	PLQ-64ii	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : ii) Plan pour une agriculture durable 2020-2030.	Répondue par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec
NR59	PLQ-64jj	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : jj) Plan pour une économie verte 2020-2030.	Répondue par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
NR60	PLQ-64kk	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : kk) Plan québécois en entrepreneuriat 2022-2025.	Répondue par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
NR61	PLQ-64ll	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : ll) Plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques 2020-2025.	Répondue par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts
NR62	PLQ-64mm	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : mm) Politique culturelle du Québec.	Répondue par le ministère de la Culture et des Communications
NR63	PLQ-64nn	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : nn) Rapport « Le racisme au Québec, Tolérance Zéro » du Groupe d'action contre le racisme.	Répondue par le Bureau de coordination de la lutte contre le racisme
NR64	PLQ-64pp	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : pp) Rapport du Comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale « Rebâtir la confiance ».	Répondue par le Secrétariat à la condition féminine
NR65	PLQ-64qq	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : qq) Recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.	Répondue par le Secrétariat aux relations avec les Premières nations et les Inuit
NR66	PLQ-64rr	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : rr) Recommandations du rapport de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Rapport Viens).	Répondue par le Secrétariat aux relations avec les Premières nations et les Inuit
NR67	PLQ-64ss	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : ss) Stratégie d'aménagement durable des forêts.	Répondue par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts
NR68	PLQ-64tt	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : tt) Stratégie de développement de l'industrie québécoise des produits forestiers.	Répondue par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts

NR69	PLQ-64uu	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : uu) Stratégie de transformation numérique gouvernementale 2019-2023.	Répondue par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique
NR70	PLQ-64vv	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : vv) Stratégie maritime 2015-2030.	Répondue par le ministère des Transports et de la Mobilité durable
NR71	PLQ-64ww	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : ww) Stratégie nationale d'achats d'aliments québécois.	Répondue par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec
NR72	PLQ-64xx	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : xx) Stratégie nationale de production de bois.	Répondue par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts
NR73	PLQ-64yy	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : yy) Stratégie nationale sur la main-d'œuvre 2018-2023.	Répondue par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
NR74	PLQ-64zz	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : zz) Stratégie pour un Québec sans tabac 2020-2025.	Répondue par le ministère de la Santé et des Services sociaux
NR75	PLQ-64aaa	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : aaa) Stratégie québécoise de développement de l'aluminium 2015-2025.	Répondue par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
NR76	PLQ-64bbb	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : bbb) Stratégie québécoise de l'aérospatiale 2016-2026.	Répondue par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
NR77	PLQ-64ccc	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : ccc) Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030.	Répondue par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
NR78	PLQ-64ddd	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : ddd) Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2017-2022.	Répondue par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
NR79	PLQ-64eee	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : eee) Stratégie québécoise des sciences de la vie 2017-2027.	Répondue par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
NR80	PLQ-64fff	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : fff) Vision internationale du Québec et du Plan d'action pour la relance des exportations.	Répondue par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie pour le "Plan d'action pour la relance des exportations" et par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie pour la "Vision internationale du Québec"
NR81	QS-5	Fournir le budget concernant la dotation de véhicules au sein du ministère ou de l'organisme, ventilée par région, en indiquant : a) le nombre total de véhicules; b) le nombre de véhicules hybrides rechargeables; c) le nombre de véhicules électriques.	Répondue par le ministère des Transports et de la Mobilité durable pour tous les ministères et organismes
NR82	QS-6	Fournir les dépenses allouées à la consultation avec les Autochtones. a) Fournir la liste des projets du ministère ayant inclus une consultation des représentants autochtones.	Répondue par le Secrétariat aux relations avec les Premières nations et les Inuit
NR83	QS-7	Fournir le budget réservé à la réalisation d'analyses différenciées selon les sexes (ADS+). Donner le budget de ces analyses en ETC ou le montant des contrats octroyés.	Répondue par le Secrétariat à la condition féminine

NR84	QS-8	Indiquer les dépenses encourues par votre ministère dans le cadre des missions prévues au Plan national de sécurité civile (PNSC) du gouvernement du Québec dans lesquelles le ministère est impliqué depuis 5 ans.	Répondue par le ministère de la Sécurité publique
NR85	QS-17	Indiquer les dépenses encourues pour le soutien législatif apporté par votre ministère dans le développement et l'étude des différentes législations adoptées.	Répondue par le ministère de la Justice
NR86	PQ-9	Liste détaillée de tous les contrats accordés en vertu des articles 118 et 123 de la Loi sur la santé publique, en indiquant : a) le nom du professionnel ou de la firme; b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final); c) le coût; d) l'état de prestation des services; e) l'échéancier.	Répondue par le ministère de la Santé et des Services sociaux
NR87	PQ-45	Pour 2022-2023, le nombre de cadres et de dirigeants de la fonction publique, incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite des remaniements ministériels. Pour chaque personne : a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions; b) fournir la liste des salaires versés.	Répondue par le ministère du Conseil exécutif
NR88	PQ-50	Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2022-2023 et prévisions pour 2023-2024.	Répondue par le ministère des Transports et de la Mobilité durable
NR89	PQ-51	Ventilation du budget du ministère consacrée à la Stratégie maritime pour 2022-2023 et prévisions pour 2023-2024.	Répondue par le ministère des Transports et de la Mobilité durable
NR90	PQ-52	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.	Répondue par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
NR91	PLQ-15h PQ-16g	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR92	PLQ-15s	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : t) le nombre de griefs syndicaux reçus par direction;	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR93	PLQ-18	Estimation des besoins en superficie du ministère ou de l'organisme pour l'année financière en cours et pour les cinq prochaines années compte tenu de l'activité réalisée en télétravail.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR94	PLQ-38 PQ-36	La liste des ententes et leur nature, signées en 2022-2023 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR95	PLQ-54	Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2022-2023 en indiquant pour chacun : a) le sujet ; b) la ou les raisons pour lesquelles il a été produit ou commandé ; c) les coûts reliés à sa réalisation ; d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu. Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR96	PLQ-56	La liste de toute rencontre d'accueil de dignitaires étrangers en visite au Québec, de rencontres diplomatiques ou de sommets gouvernementaux, de grandes rencontres politiques et de négociations importantes, de toute nature, auxquelles a pris part le ministère ou organisme. Pour chaque rencontre, indiquer la date, la nature, et le lieu de la rencontre.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR97	PLQ-57	Pour chaque rencontre d'accueil de dignitaires étrangers en visite au Québec, pour chaque rencontre diplomatique et sommet gouvernemental, pour chaque grande rencontre politique et négociation importante de toute nature auxquels prend part le gouvernement du Québec, indiquer : a) La date ; b) La nature ; c) Les participants ; d) Si l'événement a eu lieu sur le territoire de la Capitale-Nationale, conformément à l'article 4 de la Charte de la Ville de Québec, capitale nationale du Québec.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR98	PLQ-61	Tout portrait de l'empreinte carbone du ministère ou l'organisme réalisé en 2022-2023.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits

NR99	PLQ-63	Copie des objectifs d'exemplarité et des indicateurs permettant de mesurer l'atteinte de ceux-ci en vertu de l'article 13.1 de la Charte de la langue française;	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR100	PLQ-65	Toute action, note, ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 en application de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS+)	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR101	PLQ-66	Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 au sujet de l'électrification des transports.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR102	PLQ-67	Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 au sujet de la reconnaissance des acquis et des compétences.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR103	PLQ-68	Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 au sujet de la rétention des travailleurs d'expérience.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR104	QS-3	Nombre de postes dont le titulaire habituel est absent en raison d'un manque de places en service de garde.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR105	QS-18	Indiquer le nombre de membres d'un ordre professionnel, par ordre.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR106	QS-20	Indiquer le personnel affecté aux enquêtes et à la surveillance de l'application de la loi.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR107	QS-23	Indiquer le bilan des efforts de diminution d'émission de GES au sein du ministère ou de l'organisme.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR108	PQ-47	Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits
NR109	PQ-55	Pour le ministère et chacun de ses organismes, en 2022-2023, indiquer le nombre de divulgations d'actes répréhensibles reçues, le nombre d'enquêtes (débutées, en cours ou terminées), ainsi que le nombre de divulgations fondées, y compris celles ayant mené à des mesures correctives. Préciser, pour chaque divulgation, la catégorie d'actes répréhensibles visée à l'article 4 de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (2016, chapitre 34).	Semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits

G1. Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2022-2023 :

- a) les endroits et dates de départ et de retour;
- b) la copie des programmes et rapports de mission;
- c) les personnes rencontrées;
- d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
- e) les noms des ministres, des députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
- f) le montant dépensé pour l'achat de crédits carbone visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre générées par le voyage;
- g) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires;
- h) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant;
 - les détails de ces ententes;
 - les résultats obtenus à ce jour;
- i) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé;

Aucune dépense effectuée pour des voyages hors Québec.

Les dépenses du cabinet ministériel de M. Roberge, ministre responsable des Institutions démocratiques, ministre responsable de la Laïcité, seront fournies par le ministère de la Langue française.

Les dépenses pour les cabinets ministériels de la ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Réforme électorale et du ministre responsable de la Laïcité et de la Réforme parlementaire sous la 42e législature seront fournies, respectivement, par le Secrétariat le Conseil du trésor et le ministère de la Justice lors de l'étude de leurs crédits budgétaires.

Les renseignements concernant les Ministres, les titulaires d'un emploi supérieur et leurs accompagnateurs, en réponse à cette question, sont diffusés sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 24). <http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/>. En ce qui concerne la sous-question f), l'information fournie en réponse à cette question est incluse dans la réponse à la question G45.

G2. Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2022-2023 :

- a) les raisons du déplacement;
- b) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
- c) les coûts ventilés;
- d) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste: frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc..

Les dépenses du cabinet ministériel de M. Roberge, ministre responsable des Institutions démocratiques, ministre responsable de la Laïcité, seront fournies par le ministère de la Langue française.

Les dépenses pour les cabinets ministériels de la ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Réforme électorale et du ministre responsable de la Laïcité et de la Réforme parlementaire sous la 42e législature seront fournies, respectivement, par le Secrétariat du Conseil du trésor et le ministère de la Justice lors de l'étude de leurs crédits budgétaires.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 17). <http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/>.

G3. Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :

- a) la ventilation des sommes dépensées pour 2022-2023, et les prévisions pour 2023-2024;
- b) les noms des firmes de publicité retenues;
- c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- d) le but visé par chaque dépense;
- e) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
- f) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographie.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 24). <http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/>.

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et est diffusée mensuellement sur le site du Ministère au <https://www.acces.mce.gouv.qc.ca/index.asp>. Pour les contrats de 25 000 \$ et moins, ceux-ci peuvent être conclus de gré à gré.

Les coûts reliés aux frais de publicité concernant les bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

G4. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) séparément :

Par cabinet ministériel

- a) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- d) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Par le ministère ou l'organisme :

- e) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement;
- f) le but visé par chaque dépense;
- g) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- h) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Par un professionnel ou par une firme externe :

- i) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement;
- j) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- k) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- l) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
- m) le but visé par chaque dépense;
- n) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- o) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Aucune dépense.

Les dépenses du cabinet ministériel de M. Roberge, ministre responsable des Institutions démocratiques, ministre responsable de la Laïcité, seront fournies par le ministère de la Langue française.

Les dépenses pour les cabinets ministériels de la ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Réforme électorale et du ministre responsable de la Laïcité et de la Réforme parlementaire sous la 42^e législature seront fournies respectivement par le Secrétariat du Conseil du trésor et le ministère de la Justice.

G5.La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024, ventilées par type d'événement;**
- b) le but recherché par chaque dépense;**
- c) le nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.**

Données par un professionnel ou une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024;**
- e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;**
- f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);**
- g) la liste et les noms des fournisseurs et/ou des consultants, s'il y a lieu;**
- h) le but visé par chaque dépense;**
- i) le nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.**

Aucune dépense.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse en partie dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphes 22 et 23). <http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/>.

G6.Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, excluant le cabinet ministériel en 2022-2023, en indiquant :

- a) les noms du professionnel ou de la firme;**
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);**
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);**
- d) la date d'octroi du contrat;**
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;**
- f) l'échéancier;**
- g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.**

Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l'indiquer.

ENTRE LE 1 ^{ER} AVRIL 2022 ET LE 28 FÉVRIER 2023		
NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT (\$)
Galerie Québec Art inc.	Acheter une œuvre d'art remise au lauréat du Prix de la laïcité Guy-Rocher	4 970,00
Julien-Leblanc Traiteur	Fournir les services de traiteur, cérémonie du Prix de la laïcité Guy-Rocher	1 869,95
Lafortune Légal inc.	Fournir les services pour la préparation des documents nécessaires à la défense de la Loi sur la laïcité de l'État devant les tribunaux	5 404,48

Les dépenses du cabinet ministériel de M. Roberge, ministre responsable des Institutions démocratiques, ministre responsable de la Laïcité, seront fournies par le ministère de la Langue française.

Les dépenses pour les cabinets ministériels de la ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Réforme électorale et du ministre responsable de la Laïcité et de la Réforme parlementaire sous la 42e législature seront fournies, respectivement, par le Secrétariat du Conseil du trésor et le ministère de la Justice.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur les systèmes électroniques d'appel d'offres du gouvernement du Québec <https://www.seao.ca/>. De plus, pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et est diffusée mensuellement sur le site Internet du Ministère : <https://www.acces.mce.gouv.qc.ca/index.asp>.

G7. Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
- b) la grille d'évaluation des soumissions;
- c) le soumissionnaire retenu et la justification de ce choix;
- d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
- e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec <https://www.seao.ca/>.

G8. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2022-2023 :

- a) la liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
- b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
- c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
- d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
- e) une description de son mandat;
- f) la date de début de son contrat;
- g) la date prévue de fin de son contrat;
- h) sa rémunération annuelle.

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (<https://www.seao.ca/>) ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site Internet du Ministère <https://www.acces.mce.gouv.qc.ca/index.asp>.

G9. Pour chaque projet de développement informatique, infonuagique ou de modernisation des systèmes informatiques, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- a) le nom du projet;
- b) la nature du projet;
- c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
- f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
- k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants;
- l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics;
- m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI en 2022- 2023.

Pour les sous-questions a), b), d), e), f), g), i) et l), les informations sur les projets informatiques de plus de 100 000 \$ sont disponibles sur le site Internet du Tableau de bord en ressources informationnelles à l'adresse suivante : <http://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/tableau-de-bord/>. Pour la sous-question m), la réponse sera fournie lors de l'étude des crédits du programme 2 du ministère du Conseil exécutif.

G10. Concernant l’hébergement de données en infonuagique, fournir :

- a) les coûts estimés par année;
- b) les coûts totaux réels pour l’hébergement de données;
- c) les coûts pour pénalités pour dépassement de capacité;
- d) la liste des fournisseurs;
- e) une copie du plan de déploiement.

La réponse à cette question fera partie de l'étude des crédits du programme 2 du ministère du Conseil exécutif. Par ailleurs, les informations concernant la liste des fournisseurs et des prestataires de services qualifiés par appel d'intérêt en infonuagique est disponible sur Internet à l'adresse suivante:

<https://www.quebec.ca/gouvernement/faire-affaire-gouvernement/services-organisations-publiques/services-de-plateformes-technologiques/courtier-infonuagique>

G11. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2022-2023, ventilé par mois, de chacune des dépenses suivantes :

- a) la photocopie;
- b) le mobilier de bureau;
- c) l’ameublement;
- d) la décoration et l’embellissement, incluant les œuvres d’art et les frais pour l’entretien des plantes;
- e) le distributeur d'eau de source;
- f) le remboursement des frais de transport;
- g) le remboursement des frais d’hébergement;
- h) le remboursement des frais de repas;
- i) le remboursement des frais d’alcool et de fêtes;
- j) l’ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - I. au Québec;
 - II. à l’extérieur du Québec.

ENTRE LE 1 ^{ER} AVRIL 2022 ET LE 28 FÉVRIER 2023	
Dépenses	Montants (\$)
Photocopie/Reprographie	75,90
Frais de déplacement (repas, transport, hébergement, taxis, etc.)	2 910,99
Formation, congrès, perfectionnement	4 889,09
Total	7 875,98

Les dépenses du cabinet ministériel de M. Roberge, ministre responsable des Institutions démocratiques, ministre responsable de la Laïcité, seront fournies par le ministère de la Langue française.

Les dépenses pour les cabinets ministériels de la ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Réforme électorale et du ministre responsable de la Laïcité et de la Réforme parlementaire sous la 42e législature seront fournies, respectivement, par le Secrétariat du Conseil du trésor et le ministère de la Justice lors de l’étude de leurs crédits budgétaires.

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l’Assemblée nationale.

G12. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2022-2023 ventilé par mois, de chaque dépense reliée à la téléphonie :

- a) le coût des contrats téléphoniques;
- b) le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;
- c) le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;
- d) les coûts de résiliation, s'il y a lieu;
- e) le nombre de téléphones cellulaires (BlackBerry, iPhone ou autre type de téléphone intelligent);
- f) le coût d'acquisition des appareils;
- g) le coût d'utilisation des appareils;
- h) les noms des fournisseurs;
- i) les ordinateurs portables;
- j) les iPad ou autre type de tablette électronique.

Aucune dépense pour les sous-questions, b), c) et d). Pour les sous-questions a), f), g), h), l'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 25) <http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/>.

Les dépenses du cabinet ministériel de M. Roberge, ministre responsable des Institutions démocratiques, ministre responsable de la Laïcité, seront fournies par le ministère de la Langue française.

Les dépenses pour les cabinets ministériels de la ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Réforme électorale et du ministre responsable de la Laïcité et de la Réforme parlementaire sous la 42e législature seront fournies, respectivement, par le Secrétariat du Conseil du trésor et le ministère de la Justice lors de l'étude de leurs crédits budgétaires.

G13.

- a) **Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre et la répartition, par tranche d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) 35 ans et plus.**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

-
- b) **Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : b) le nombre et la répartition, par tranche d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) 35 ans et moins.**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

-
- c) **Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre total de jours de maladie pris par le personnel.**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

- d) **Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi.**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

- e) **Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.); - le coût moyen par employé, selon la classe de travail.**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

- f) **Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre total de jours de vacances pris par le personnel.**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

- g) **Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi.**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

- h) **Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers.**

En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1° de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

- i) **Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions).**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

j) **Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir.**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

k) **Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie.**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

l) **Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

m) **Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre d'employés permanents et temporaires.**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

n) **Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ.**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

o) **Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi;**

Aucun poste aboli au net.

p) **Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : l'effectif autorisé par le SCT en vertu de la Loi 15 sur le contrôle des effectifs, par année, depuis l'instauration de la loi.**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

q) **Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 : le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région.**

Nombre de postes vacants	Région
4	Capitale Nationale

G14.

- a) **Pour chaque ministère et organisme, par direction pour l'année 2022-2023 et les prévisions pour l'année 2023-2024 : le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées.**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

- b) **Pour chaque ministère et organisme, par direction pour l'année 2022-2023 et les prévisions pour l'année 2023-2024 : le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines.**

Aucun remplacement.

- c) **Pour chaque ministère et organisme, par direction pour l'année 2022-2023 et les prévisions pour l'année 2023-2024 de : d) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.**

Aucune personne retraitée de la fonction publique ou parapublique n'a été engagée pour un ou des contrats.

G15. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2022-2023 en indiquant, pour chacun d'eux :

- a) **l'emplacement de la location;**
- b) **la superficie totale pour chaque local loué;**
- c) **le coût total de ladite location;**
- d) **les coûts d'aménagement, de rénovations réalisées depuis le 1er avril 2018, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;**
- e) **la durée du bail;**
- f) **propriétaire de l'espace loué;**
- g) **en cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts de résiliation;**
- h) **la superficie totale réellement occupée;**
- i) **la superficie inoccupée;**
- j) **le coût de location au mètre carré;**
- k) **les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.**

La réponse à cette question fera partie de l'étude des crédits du programme 2 du ministère du Conseil exécutif. Par ailleurs, l'information fournie en réponse à l'emplacement de la location, à la superficie totale pour chaque local loué, le coût total de ladite location et le propriétaire de l'espace loué est disponible dans les informations diffusées sur une base annuelle sur le site Internet du Ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 27). <http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/>.

Les dépenses du cabinet ministériel de M. Roberge, ministre responsable des Institutions démocratiques, ministre responsable de la Laïcité, seront fournies par le ministère de la Langue française.

Les dépenses pour les cabinets ministériels de la ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Réforme électorale et du ministre responsable de la Laïcité et de la Réforme parlementaire sous la 42e législature seront fournies, respectivement, par le Secrétariat du Conseil du trésor et le ministère de la Justice lors de l'étude de leurs crédits budgétaires.

G16. Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2022-2023, fournir :

- a) **la liste des actifs excédentaires inoccupés;**
- b) **la valeur estimée de ceux-ci;**
- c) **les coûts d'entretien annuel;**
- d) **le nombre de pieds carrés de ceux-ci.**

La réponse à cette question sera transmise par la Société québécoise des infrastructures, et ce, pour tous les ministères et organismes occupant un immeuble dont celle-ci est propriétaire.

G17. Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2022-2023, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :

- a) les dates des travaux;
- b) les coûts;
- c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

ENTRE LE 1ER AVRIL 2022 ET LE 28 FÉVRIER 2023		
Dépenses		Montants (\$)
Coûts des travaux	Société québécoise des infrastructures	466

Les dépenses du cabinet ministériel de M. Roberge, ministre responsable des Institutions démocratiques, ministre responsable de la Laïcité, seront fournies par le ministère de la Langue française.

Les dépenses pour les cabinets ministériels de la ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Réforme électorale et du ministre responsable de la Laïcité et de la Réforme parlementaire sous la 42e législature seront fournies, respectivement, par le Secrétariat du Conseil du trésor et le ministère de la Justice lors de l'étude de leurs crédits budgétaires.

L'information fournie inclut les cabinets ministériels. Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

G18. Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres pour 2022-2023 en indiquant, pour chaque individu :

- a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
- b) le titre de la fonction;
- c) l'adresse du port d'attache;
- d) la masse salariale totale par cabinet;
- e) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
- f) la prime de départ versée, le cas échéant;
- g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
- h) la description de tâches;
- i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2022-2023;
- j) le nombre total d'employés au cabinet;
- k) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
- l) si l'employé a ou non signé les directives du premier ministre intitulées Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.

Les dépenses du cabinet ministériel de M. Roberge, ministre responsable des Institutions démocratiques, ministre responsable de la Laïcité, seront fournies par le ministère de la Langue française.

Les dépenses pour les cabinets ministériels de la ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Réforme électorale et du ministre responsable de la Laïcité et de la Réforme parlementaire sous la 42e législature seront fournies, respectivement, par le Secrétariat du Conseil du trésor et le ministère de la Justice lors de l'étude de leurs crédits budgétaires.

G19. Liste des sommes d'argent versées en 2022-2023, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
- b) la circonscription électorale;
- c) le montant attribué;
- d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 26). <http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/>.

G20. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
- e) la date de l'assignation hors structure;
- f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu
- g) les prévisions pour 2023-2024.

Aucun personnel hors structure.

G21. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :

- a) le poste initial;
- b) le salaire;
- c) le poste actuel, s'il y a lieu;
- d) la date de la mise en disponibilité;
- e) les prévisions pour 2023-2024.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

G22. Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, les sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2022-2023, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :

- a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);
- b) par catégorie d'âge;
- c) prévisions pour 2023-2024.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

G23. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale;
- e) l'assignation actuelle;
- f) la date de l'assignation hors structure;
- g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

Aucune affectation.

G24. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2022-2023, en précisant pour chaque abonnement :

- a) le coût de chacun;
- b) le fournisseur;
- c) la nature du service;
- d) s’il a été réalisé par le cabinet ministériel ou à sa demande.

Ventiler le montant par catégorie.

ENTRE LE 1 ^{ER} AVRIL 2022 ET LE 28 FÉVRIER 2023	
Dépenses	Montants (\$)
Journaux électroniques	140,00
SOQUIJ (banques de données – frais de code d’accès)	155,95
Total	295,95

Les dépenses du cabinet ministériel de M. Roberge, ministre responsable des Institutions démocratiques, ministre responsable de la Laïcité, seront fournies par le ministère de la Langue française.

Les dépenses pour les cabinets ministériels de la ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Réforme électorale et du ministre responsable de la Laïcité et de la Réforme parlementaire sous la 42e législature seront fournies, respectivement, par le Secrétariat du Conseil du trésor et le ministère de la Justice lors de l’étude de leurs crédits budgétaires.

G25. Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

Aucune dépense.

Les dépenses du cabinet ministériel de M. Roberge, ministre responsable des Institutions démocratiques, ministre responsable de la Laïcité, seront fournies par le ministère de la Langue française.

Les dépenses pour les cabinets ministériels de la ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Réforme électorale et du ministre responsable de la Laïcité et de la Réforme parlementaire sous la 42e législature seront fournies, respectivement, par le Secrétariat du Conseil du trésor et le ministère de la Justice lors de l’étude de leurs crédits budgétaires.

G26. Pour chaque site Internet du ministère ou de l’organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce, depuis l’existence du site :

- a) le nom du site Web;
- b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
- c) les coûts de construction du site;
- d) les coûts d’hébergement, de l’entretien et de mise à jour;
- e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
- f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »);
- g) les coûts liés à la réservation de noms de domaines.
- h) la fréquence moyenne de mise à jour;
- i) le responsable du contenu sur le site.

La réponse à cette question fera partie de l'étude des crédits du programme 2 du ministère du Conseil exécutif. Le Secrétariat a une page Web sur le site du Gouvernement du Québec, Quebec.ca, qui est sous la responsabilité du Secrétariat à la communication gouvernementale.

- G27. Pour 2022-2023, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en précisant :**
- a) les régions et les villes visitées;
 - b) les personnes rencontrées;
 - c) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants;
 - d) les raisons du déplacement;
 - e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
 - f) les coûts ventilés;
 - g) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.

Aucune visite ou rencontre ministérielle.

- G28. La liste exhaustive de tous les mandats et dossier et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2022-2023 :**
- a) Le délai des mandats;
 - b) le coût (déplacements, etc.);
 - c) le nombre de ressources affectées;
 - d) le nombre de rencontres;
 - e) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre
 - f) l'objet;
 - g) les dates.

Ne s'applique pas.

- G29. Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

- G30. Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2022-2023 et les prévisions pour 2023-2024.**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

- G31. L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2023-2024.**

L'information concernant la Politique de financement des services publics sera présentée au Rapport annuel 2022-2023 des ministères et des organismes.

- G32. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement demandé par le Secrétariat du Conseil du trésor pour 2022-2023 et prévisions pour 2023-2024.**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et les organismes.

- G33. Pour chaque ministère et organisme, les sommes reçues en 2022-2023 ainsi que les prévisions pour 2023-2024 et 2024-2025, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, ententes ou autres, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.**

Ne s'applique pas.

G34. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2022-2023, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes au rendement et des bonis.

Aucune prime ou boni au rendement.

G35. Pour chaque cabinet ministériel, fournir pour l'année financière 2022-2023 le montant total des primes au rendement et des bonis versés au personnel de cabinet.

En 2022-2023, aucun boni ou autre rémunération variable fondé sur le rendement n'a été accordé au personnel de cabinet ministériel, et ce, conformément à la Directive concernant le recrutement, la nomination, la rémunération et les autres conditions de travail du personnel des cabinets de ministre.

G36. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2022-2023, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes de départ (allocation de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.

Aucune prime de départ ou d'allocation de transition.

G37. Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir, pour l'année financière 2022-2023, le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et les organismes.

G38. La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2022-2023 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2023-2024. Pour chacun de ces programmes existants en 2022-2023, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2023-2024, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

G39. Indiquer les nouvelles initiatives ou toutes majorations apportées à un programme existant, les montants en causes ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

G40. Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) :

- a) la dépense totale (opération et capital);
- b) les grands dossiers en cours;
- c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques;
- d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI;
- e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.

Sous-question a) : La réponse à cette question fera partie de l'étude des crédits du programme 2 du ministère du Conseil exécutif.

Sous-question b) : Les informations sont disponibles au tableau de bord : <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/>

Sous-questions d) et e) : La réponse à ces questions sera transmise par le ministère de la Cybersécurité et du Numérique pour tous les ministères et organismes.

G41. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, etc.), fournir pour 2022-2023 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

G42. Pour chaque ministère et organisme public, incluant les cabinets ministériels et membres du Conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Secrétariat du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnelle en indiquant :

- a) la dépense totale au paiement des cotisations;
- b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnelles auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;
- c) le nombre d'employé ayant bénéficié du paiement des cotisations

Cotisations	Nombres d'employés	Montant (\$)
Barreau du Québec	2	3 162

G43. Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer :

- a) La date;
- b) La nature;
- c) Les questions posées;
- d) Les réponses;
- e) La firme retenue;
- f) Les coûts.

Aucune dépense pour des sondages ou enquêtes d'opinion.

G44. Pour toutes dépenses publicitaires réalisées par le ministère ou l'organisme, indiquer :

- a) Le pourcentage de ces dépenses réalisées au sein de médias communautaires et le montant;
- b) Le pourcentage de ces dépenses réalisées sur Internet et les médias sociaux et le montant.

Aucune dépense en publicité.

G45. Tout montant dépensé par le ministre ou l'organisme en 2022-2023 visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre produites dans le cadre des activités du ministère ou de l'organisme.

Aucune dépense pour l'achat de crédits carbone.

G46. Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région :

- a) Fournir tout scénario et étude réalisée par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2022-2023;
- b) Nombre d'emplois gouvernementaux au sein du ministère ou de l'organisme qui ont été transféré en région en 2022-2023 en précisant la région d'origine et la région de destination;
- c) Nombre d'emplois transférés en région depuis le 1er octobre 2018.

L'information fournie en réponse à cette question est diffusée à l'adresse suivante : <https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/regionalisation>.

G47. Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : e) Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2021-2024.

La réponse à cette question fera partie de l'étude des crédits du programme 2 du ministère du Conseil exécutif. Par ailleurs, le plan d'action à l'égard des personnes handicapées est disponible sur le site Internet du Ministère : <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/conseil-executif/publications>

G48. Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : h) Plan d'action de développement durable.

La réponse à cette question fera partie de l'étude des crédits du programme 2 du ministère du Conseil exécutif. Par ailleurs, le Plan d'action de développement durable est disponible sur le site Internet du Ministère : <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/conseil-executif/publications>.

G49. Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : l) Plan d'action en occupation et en vitalité des territoires 2018-2022.

L'information concernant le plan d'action gouvernemental de contribution à l'occupation et à la vitalité des territoires 2018-2022 sera présentée dans le Rapport annuel 2022-2023 des ministères et organismes assujettis à la Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires.

G50. Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2022-2023 et l'état d'avancement de la mesure : oo) Rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et de la protection de la jeunesse.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et les organismes.

G51. Au sujet des mesures de télétravail ou de travail à distance, en 2022-2023, au sein du ministère ou de l'organisme :

- a) Nombre d'employés au total en ayant bénéficié;**
- b) Nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2021;**
- c) Proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié.**

Depuis le 4 avril 2022, l'exercice du télétravail dans la fonction publique québécoise est encadré par la Politique cadre en matière de télétravail qui peut être consultée à l'adresse suivante :

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/secretariat-du-conseil-du-tresor/publications-adm/politique-cadre/Politique_cadre_teletravail.pdf.

G52. Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.

Aucune dépense.

G53. Concernant toute mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2022-2023.

- a) Les sommes dépensées;
- b) Le nombre de demandes au Programme d'aide aux employés (PAE);
- c) Les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.

Le programme d'aide aux employés (PAE) est offert à l'ensemble des employés et couvre notamment leurs besoins en matière de santé mentale. Les sommes en 2022-2023 pour ce programme ont été assumées par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (<https://www.seao.ca/>) ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusées mensuellement sur le site Internet du Ministère et qui sont diffusés mensuellement sur le site Internet du ministère <https://www.acces.mce.gouv.qc.ca/index.asp>.

G54. Pour tout contrat accordé par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 ou ayant cours en 2022-2023 auprès de la firme McKinsey et compagnie :

- a) Copie du contrat;
- b) Date de fin prévue du contrat;
- c) Valeur prévue du contrat;
- d) Sommes dépensées à ce jour.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (<https://www.seao.ca/>) ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site Internet du Ministère <http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/>.

G55. Pour tout contrat accordé par le ministère ou l'organisme en 2022-2023 ou ayant cours en 2022-2023 auprès d'une firme de consultation :

- a) Copie du contrat;
- b) Date de fin prévue du contrat;
- c) Valeur prévue du contrat;
- d) Sommes dépensées à ce jour.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (<https://www.seao.ca/>) ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site Internet du Ministère <http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/>.

G56. Veuillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages.

- a) Nombre de stagiaires reçus;
- b) Heures de stages effectués;
- c) Rémunération totale déboursée.

Dépenses	Montant (\$)
1 stagiaire	3 478,44

G57. Proportion du nombre et de la valeur des contrats conclus de gré à gré, depuis 5 ans.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (<https://www.seao.ca/>) ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site Internet du Ministère <http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/>.

G58. Indiquer le nombre et la valeur monétaire des contrats octroyés à des firmes-conseils; fournir lesdits contrats le cas échéant.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (<https://www.seao.ca/>) ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site Internet du Ministère : <http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/>

G59. Indiquer le montant des dépenses supplémentaires entraînées par la pandémie de Covid-19

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

G60. Indiquer les dépenses encourues en vue de l'implantation du nouveau régime de dotation découlant de l'adoption du projet de loi 60 de la 42^e législature.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

G61. Indiquer le montant des amendes perçues en vertu de l'application des lois dont votre ministère est responsable de l'application. Ventiler par loi et articles, depuis 5 ans.

Ne s'applique pas.

G62. Indiquer la valeur des contrats totaux en sous-traitance ainsi que la proportion du travail effectué par des sous-traitants.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (<https://www.seao.ca/>) ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site Internet du Ministère <http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/>

G63. Indiquer la valeur totale des services tarifés, et ventiler par catégorie.

L'information concernant la Politique de financement des services publics sera présentée dans le Rapport annuel 2022-2023 des ministères et organismes.

G64. Indiquer la valeur des actifs possédés; meubles et immeubles.

La réponse à cette question sera transmise par la Société québécoise des infrastructures, et ce, pour tous les ministères et organismes occupant un immeuble dont celle-ci est propriétaire.

G65. Indiquer les coûts de système estimés depuis 5 ans.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

G66. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2022-2023 et qui ont fait l'objet d'une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :

- a) le nombre d'autorisations;
- b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
- d) le montant accordé;
- e) les motifs de la demande.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec <https://www.seao.ca/>.

- G67. Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme en 2022-2023 :**
- a) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
 - b) le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article);
 - c) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
 - d) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au Rapport annuel 2022-2023 du ministère du Conseil exécutif.

- G68. Pour 2022-2023, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions. Pour chaque personne :**
- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions;
 - b) fournir la liste des salaires versés.

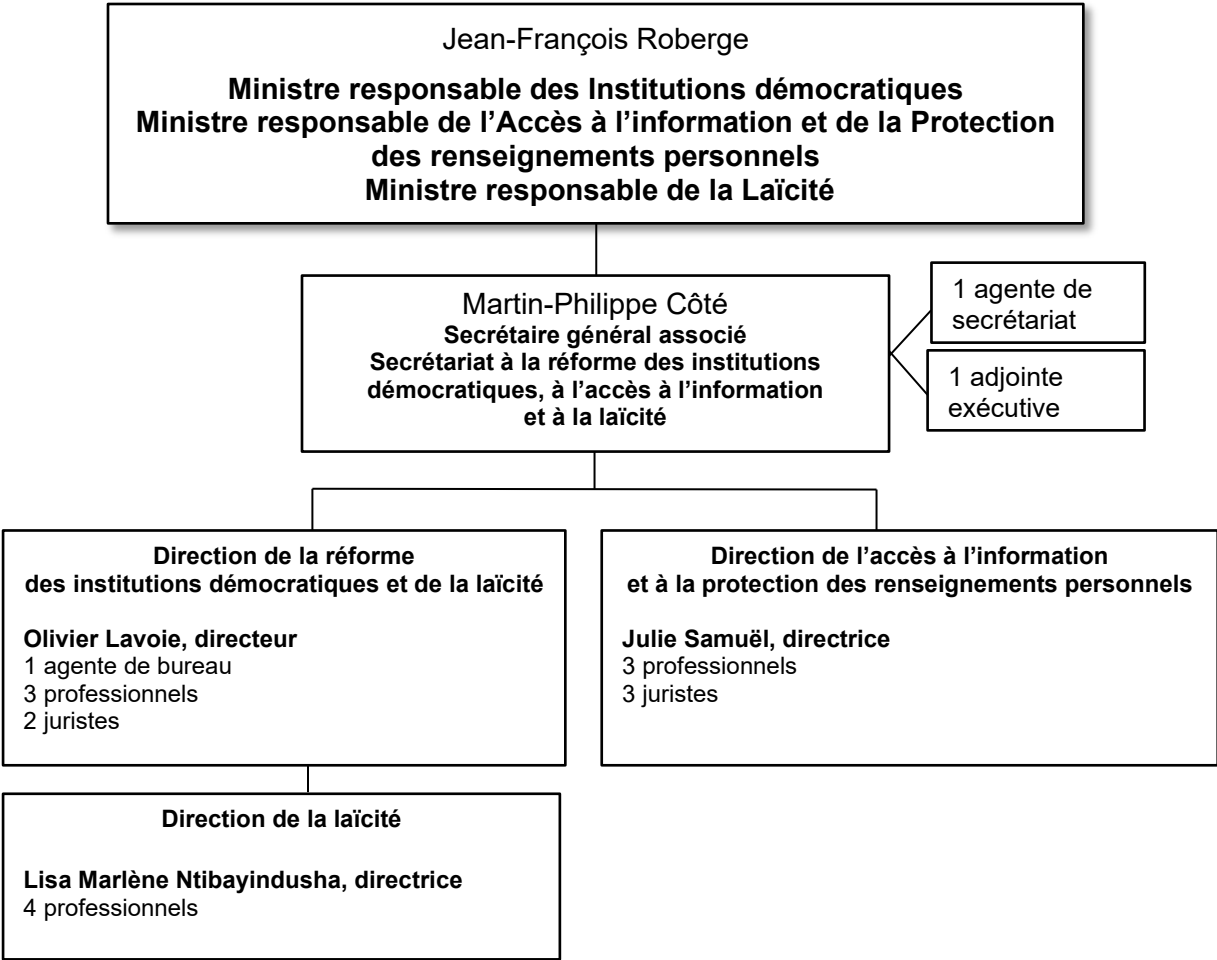
Il n'y a pas de cadre, de dirigeant ou de sous-ministre qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction.

- G69. La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires versés à ces personnes.**

Ne s'applique pas.

SECTION 2 - DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

P1. Organigramme complet du Secrétariat à l'accès à l'information et à la réforme des institutions démocratiques (SAIRID), en précisant le titre et le nom des personnes en faisant partie, incluant le statut ou le lien d'emploi (cadre, membre de la fonction publique, contractuel).



Secrétariat à la réforme des institutions démocratiques, à l'accès à l'information et à la laïcité
Ministère du Conseil exécutif
875, Grande Allée Est, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y8
Téléphone : 418 528-8024

P2. Dans le cas du personnel contractuel, fournir les paramètres du mandat, traitement (salaire et autres considérations) ainsi que la liste et une copie de tout document produit dans le cadre du mandat.

Aucun contractuel.

P3. Copie des notes, mémos, opinions, études, mémoires et de tout autre document produits par le SAIRID, ou à l'externe, mais à sa demande, ou à propos desquels le SAIRID a émis des commentaires, des avis ou des recommandations concernant notamment le mode de scrutin, les modalités d'exercice du droit de vote, les règles de financement des partis politiques, le lobbying, le Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale. Préciser la nature de ces commentaires, avis ou recommandations.

Les documents demandés pourraient être accessibles en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (R.L.R.Q., chapitre A-2.1). Une demande d'accès peut être adressée à la personne responsable des demandes d'accès du ministère du Conseil exécutif.

P4. La liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés en 2022-2023, dont a fait partie le SAIRID avec d’autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.

PÉRIODE 2022-04-01 À 2023-03-31– LISTE DES RENCONTRES					
COMITÉ INTERMINISTÉRIEL	OBJECTIF	PRÉSIDENT / COORDONNATEUR DU GROUPE DE TRAVAIL	PARTICIPANTS	APPORTS DU SRIDAIL	RÉSULTATS
Groupe de travail sur l’amélioration des consultations publiques	Bonifier l'offre d'accompagnement des organismes publics pour l'utilisation de la plateforme Consultation Québec.	MCN	MCN, SCG, Centre québécois d’excellence numérique	Conseiller en matière de participation publique	Travaux en continu
Comité de travail sur les mécanismes de partage des renseignements	Optimiser les mécanismes permettant d’assurer un partage des renseignements pertinents en temps opportun entre le réseau de la santé et des services sociaux et les corps de police	MSP	MSP, SQ, MSSS, SRIDAIL	Conseiller en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels	Travaux en continu
Comité de crise gouvernemental en sécurité de l'information	Assurer une gestion concertée des situations de crise en sécurité de l’information pour l’administration publique québécoise	MCN	SCT, SRIDAIL, MJQ, MSP, SQ, ITQ	Conseiller en matière de protection des renseignements personnels	Travaux en continu
Réseau des responsables des Unités de relations canadiennes	Échanger sur les enjeux touchant les affaires intergouvernementales	SQRC	Tous les ministères et secrétariats	Conseiller en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels.	Travaux en continu
Comité interministériel sur la Loi de Clare	Donner suite à la recommandation 106 du rapport « Bâtir la confiance » du Comité expert sur l’accompagnement des personnes victimes d’agressions sexuelles et de violence conjugale »	MSP	MSP, MJQ, SQ, SRIDAIL, SCF, DPCP	Conseiller en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels	Travaux en continu

P5. La liste des mandats qui ont été confiés au DGE et à la Commission de la représentation électorale, ainsi que l’ensemble des documents et échanges avec le cabinet de la ministre relativement à ces mandats.

Aucun mandat n’a été confié au DGE et à la Commission de la représentation électorale.

P6. Indiquer les sommes dépensées pour 2022-2023 par le SAIRID pour l’informatique et les technologiques de l’information. Préciser s’il s’agit d’achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

Veillez vous référer à la réponse de la question G9 de la section 1, demandes de renseignements généraux.

P7. La liste des rencontres de la ministre ou du Secrétariat avec la Commission de la représentation électorale en 2022-2023, incluant les dates, les lieux, ordres du jour, objets et personnes présentes.

Aucune rencontre du ministre ou du Secrétariat avec la Commission de la représentation électorale.

P8. La liste des rencontres de la ministre ou du secrétariat avec le DGEQ en 2022-2023, incluant les dates, les lieux, ordres du jour, objets et personnes présentes.

La ministre ou le Secrétariat ont des échanges avec le DGEQ. Ces échanges tiennent compte de la particularité de l’institution, c’est-à-dire, une institution indépendante qui relève de l’Assemblée nationale puisque le Directeur général des élections est nommé par les membres de l’Assemblée nationale.

P9. Études, analyses ou autres travaux entrepris afin de favoriser la participation électorale.

Les documents demandés pourraient être accessibles en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (R.L.R.Q., chapitre A-2.1). Une demande d'accès peut être adressée à la personne responsable des demandes d'accès du ministère du Conseil exécutif.

P10. Liste des analyses et copies de celles-ci concernant le Code d'éthique des députés de l'Assemblée nationale.

Les renseignements demandés pourraient être accessibles en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (R.L.R.Q., chapitre A-2.1). Une demande d'accès peut être adressée à la personne responsable des demandes d'accès du ministère du Conseil exécutif.

P11. Études, analyses ou autres travaux entrepris afin de favoriser la participation électorale afin de favoriser les candidatures féminines aux élections.

Les documents demandés pourraient être accessibles en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (R.L.R.Q., chapitre A-2.1). Une demande d'accès peut être adressée à la personne responsable des demandes d'accès du ministère du Conseil exécutif.

P12. Total de toutes les sommes versées au Mouvement Démocratie Nouvelle ainsi que les conditions associées à ces sommes. Détailler les échanges de la ministre, son cabinet et/ou le Secrétariat avec le Mouvement Démocratie Nouvelle.

Aucune somme n'a été octroyée au Mouvement pour une démocratie nouvelle en 2022-2023.

P13. Tous les montants versés à des organismes de recherche, des initiatives communautaires, groupes de pression ainsi que les justifications pour les sommes versées et les détails des contrats.

Aucun montant versé.

P14. Copie des correspondances avec le DGEQ au sujet du délai nécessaire à la mise en œuvre d'un référendum.

Les documents demandés pourraient être accessibles en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (R.L.R.Q., chapitre A-2.1). Une demande d'accès peut être adressée à la personne responsable des demandes d'accès du ministère du Conseil exécutif.

P15. Tout document produit concernant l'utilisation des données personnelles des électeurs par les partis politiques. Copie des échanges avec le DGEQ sur ce sujet.

Les documents demandés pourraient être accessibles en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (R.L.R.Q., chapitre A-2.1). Une demande d'accès peut être adressée à la personne responsable des demandes d'accès du ministère du Conseil exécutif.

P16. Liste des mandats qui ont été confiés au Directeur général des élections et à la Commission de la représentation électorale par la ministre ou le Secrétariat en 2022-2023.

Aucun mandat n'a été confié au Directeur général des élections et à la Commission de la représentation électorale.

P17. Concernant l'accès à l'information :

- a) Nombre d'effectifs supplémentaires affectés au traitement des demandes d'accès à l'information en 2022-2023;
- b) Nombre de demandes d'accès à l'information reçues en 2022-2023;
- c) Nombre de demandes d'accès répondues dans le délai prescrit par la Loi en 2022-2023;
- d) Sommes engagées dans le cadre de l'adoption de la Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels.

L'information concernant le traitement des demandes d'accès à l'information sera présentée au Rapport annuel 2022-2023 du ministère du Conseil exécutif.

SECTION 3 - DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

P1. Liste des mandats, rapports et études effectués ou commandés par le SRIDAIL pendant l'année écoulée portant sur tous dossiers connexes à la réforme du mode de scrutin.

Les renseignements demandés pourraient être accessibles en vertu de *la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (R.L.R.Q., chapitre A-2.1). Une demande d'accès peut être adressée au responsable des demandes d'accès du ministère du Conseil exécutif.

P2. Liste des mandats, rapports et études effectués ou commandés par le SRIDAIL pendant l'année écoulée portant tout dossiers connexes à la réforme parlementaire.

Les renseignements demandés pourraient être accessibles en vertu de *la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (R.L.R.Q., chapitre A-2.1). Une demande d'accès peut être adressée au responsable des demandes d'accès du ministère du Conseil exécutif.

P3. Liste des mandats, rapports et études effectués ou commandés par le SRIDAIL pendant l'année écoulée portant sur la participation électorale au Québec.

Les renseignements demandés pourraient être accessibles en vertu de *la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (R.L.R.Q., chapitre A-2.1). Une demande d'accès peut être adressée au responsable des demandes d'accès du ministère du Conseil exécutif.

P4. Liste des mandats, rapports et études qui ont été confiés à Élections Québec et à la Commission de la représentation électorale au cours de l'année écoulée.

Aucun mandant, rapport ou étude n'a été confié à Élections Québec et à la Commission de la représentation électorale.

P5. Sommes dépensées relativement aux procédures judiciaires entourant la défense de la validité de la Loi sur laïcité de l'État.

Veuillez vous référer à la réponse de la question G6 de la section 1, demandes de renseignements généraux. Par ailleurs, l'information en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur les systèmes électroniques d'appel d'offres du gouvernement du Québec <https://www.seao.ca/>. De plus, pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et est diffusée mensuellement sur le site Internet du ministère du Conseil exécutif : <https://www.acces.mce.gouv.qc.ca/index.asp>

P6. Fournir toute étude réalisée quant à l'application de la Loi sur la laïcité de l'État.

Le Secrétariat à la réforme des institutions démocratiques, à l'accès à l'information et à la laïcité produit plusieurs analyses visant à soutenir et à conseiller le gouvernement en matière d'institutions démocratiques, de participation citoyenne et de laïcité.

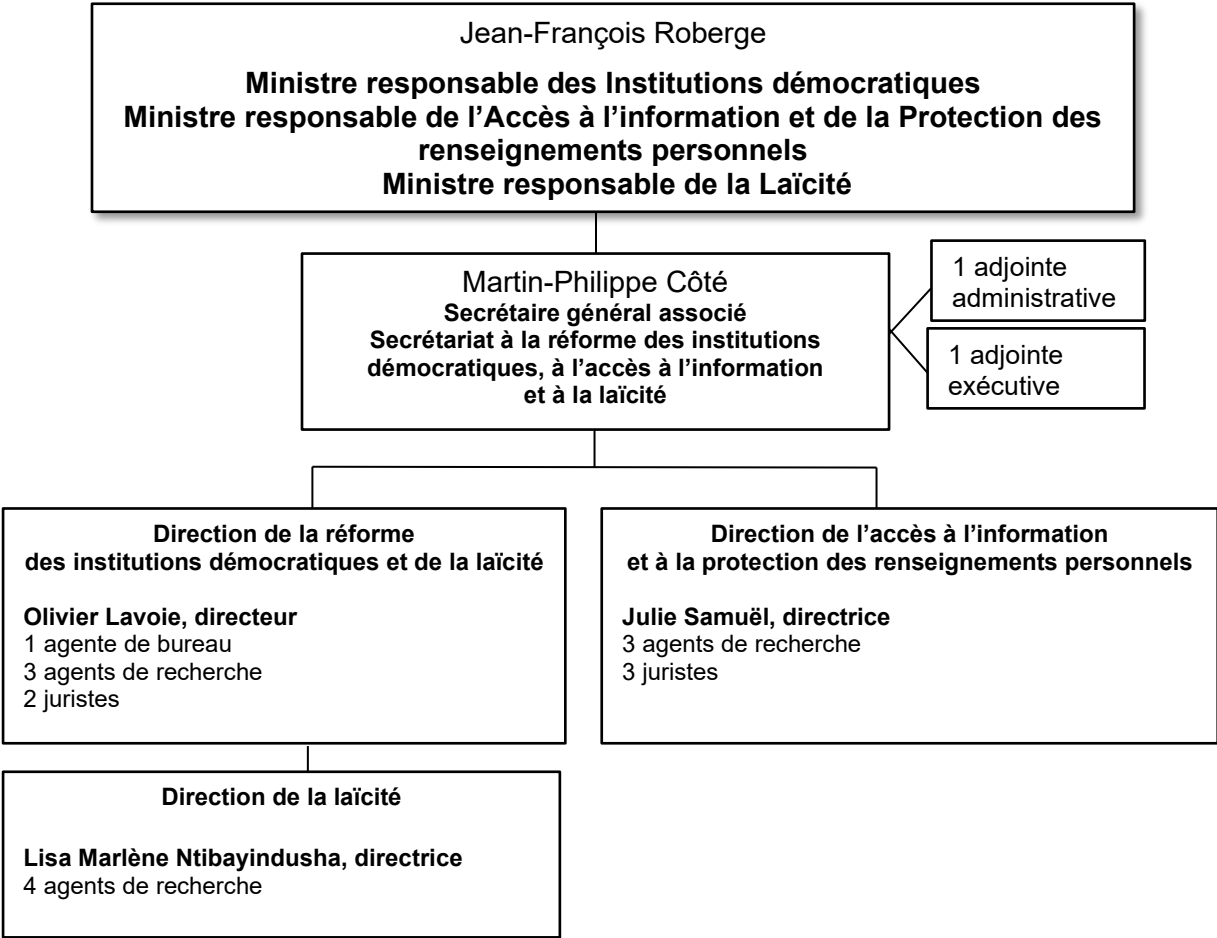
Les documents demandés pourraient être accessibles en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (R.L.R.Q., chapitre A-2.1). Une demande d'accès peut être adressée au responsable des demandes d'accès du ministère du Conseil exécutif.

P7. Fournir les nouvelles ressources octroyées à la Commission d'accès à l'information afin de faire face aux nouveaux mandats lui ayant été confiés au cours de l'année, par mandat.

La réponse à cette question sera fournie dans le cahier de réponses aux demandes de renseignements généraux et particuliers du programme 5, élément 4, Accès à l'information et à la protection des renseignements personnels.

SECTION 4 - DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

P1. Organigramme complet du Secrétariat à l'accès à l'information et à la réforme des institutions démocratiques (SAIRID), en précisant le titre et le nom des personnes en faisant partie, incluant le statut ou le lien d'emploi (cadre, membre de la fonction publique, contractuel).



Secrétariat à la réforme des institutions démocratiques, à l'accès à l'information et à la laïcité (SRIDAIL)
Ministère du Conseil exécutif
875, Grande Allée Est, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y8
Téléphone : 418 528-8024

P2. Dans le cas du personnel contractuel, fournir les paramètres du mandat, traitement (salaire et autres considérations) ainsi que la liste et une copie de tout document produit dans le cadre du mandat.

Aucun contractuel.

P3. Copie des notes, mémos, opinions, études, mémoires et de tout autre document produits par le SAIRID, ou à l'externe, mais à sa demande, ou à propos desquels le SAIRID a émis des commentaires, des avis ou des recommandations concernant notamment le mode de scrutin, les modalités d'exercice du droit de vote, les règles de financement des partis politiques, le lobbying, le Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale et les suites à donner aux recommandations de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction (CEIC). Préciser la nature de ces commentaires, avis ou recommandations.

Les documents demandés pourraient être accessibles en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (R.L.R.Q., chapitre A-2.1). Une demande d'accès peut être adressée au responsable des demandes d'accès du ministère du Conseil exécutif.

P4. La ventilation des sommes dépensées pour 2022-2023 par le SAIRID pour des notes, des mémos, des opinions, des études, des mémoires et tout autre document produits à l’interne ou à l’externe, mais à sa demande, ou à propos desquels le SAIRID a émis des commentaires, des avis ou des recommandations concernant, notamment, le mode de scrutin, les modalités d’exercice du droit de vote, les règles de financement des partis politiques, le lobbying, le Code d’éthique et de déontologie des membres de l’Assemblée nationale, et les suites à donner aux recommandations de la CEIC. Préciser la nature de ces commentaires, avis de la CEIC.

L’information en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur les systèmes électroniques d’appel d’offres du gouvernement du Québec <https://www.seao.ca/>. De plus, pour les contrats de plus de 25 000 \$, l’information se trouve aux engagements financiers qui feront l’objet d’une étude particulière par la Commission de l’administration publique et est diffusée mensuellement sur le site Internet du ministère du Conseil exécutif : <https://www.acces.mce.gouv.qc.ca/index.asp>.

P5. La liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés en 2021-2022, dont a fait partie le SAIRID avec d’autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.

PÉRIODE 2022-04-01 À 2023-03-31– LISTE DES RENCONTRES					
COMITÉ INTERMINISTÉRIEL	OBJECTIF	PRÉSIDENT / COORDONNATEUR DU GROUPE DE TRAVAIL	PARTICIPANTS	APPORTS DU SRIDAIL	RÉSULTATS
Groupe de travail sur l’amélioration des consultations publiques	Bonifier l'offre d'accompagnement des organismes publics pour l'utilisation de la plateforme Consultation Québec.	MCN	MCN, SCG, Centre québécois d’excellence numérique	Conseiller en matière de participation publique	Travaux en continu
Comité de travail sur les mécanismes de partage des renseignements	Optimiser les mécanismes permettant d’assurer un partage des renseignements pertinents en temps opportun entre le réseau de la santé et des services sociaux et les corps de police	MSP	MSP, SQ, MSSS, SRIDAIL	Conseiller en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels	Travaux en continu
Comité de crise gouvernemental en sécurité de l'information	Assurer une gestion concertée des situations de crise en sécurité de l’information pour l’administration publique québécoise	MCN	SCT, SRIDAIL, MJQ, MSP, SQ, ITQ	Conseiller en matière de protection des renseignements personnels	Travaux en continu
Réseau des responsables des Unités de relations canadiennes	Échanger sur les enjeux touchant les affaires intergouvernementales	SQRC	Tous les ministères et secrétariats	Conseiller en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels.	Travaux en continu
Comité interministériel sur la Loi de Clare	Donner suite à la recommandation 106 du rapport « Bâtir la confiance » du Comité expert sur l’accompagnement des personnes victimes d’agressions sexuelles et de violence conjugale »	MSP	MSP, MJQ, SQ, SRIDAIL, SCF, DPCP	Conseiller en matière d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels	Travaux en continu

P6. La liste des mandats qui ont été confiés au DGE et à la Commission de la représentation électorale.

Aucun mandat n’a été confié au DGE et à la Commission de la représentation électorale.

P7. La liste des correspondances, des demandes ou des mandats adressés au DGE en vertu du décret 6-2019 adopté le 16 janvier 2019 et publié à la Gazette officielle du Québec du 6 février 2019.

Les renseignements demandés pourraient être accessibles en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (R.L.R.Q., chapitre A-2.1). Une demande d'accès peut être adressée au responsable des demandes d'accès du ministère du Conseil exécutif. Par ailleurs, le projet de loi n^o 39, Loi établissant un nouveau mode de scrutin est mort au feuillet à suite de la dissolution du Parlement en vue des élections générales du 3 octobre 2022.

P8. Indiquer, en 2021-2022 et en 2022-2023, pour le SAIRID :

- a) le nombre de rencontres, de repas ou de réunions et les frais afférents;
- b) la liste des personnes à rencontrer en précisant le but de la rencontre;
- c) les frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation;
- d) la liste des participants à des colloques, à des congrès et les coûts afférents.

Veuillez vous référer à la réponse à la question G11 de la section 1, demandes de renseignements généraux.

P9. L'information financière de 2022-2023, ventilée pour chaque événement auquel a participé un membre du SAIRID au Québec et à l'extérieur, en indiquant le lieu, l'événement, les dates, les personnes du SAIRID présentes et, le cas échéant, du cabinet ministériel, en ventilant le montant par frais de déplacement, de repas, d'hébergement et de représentation (inscription ou autre).

Veuillez vous référer à la réponse à la question G11 de la section 1, demandes de renseignements généraux.

P10. Indiquer les sommes dépensées pour 2022-2023 par le SAIRID pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

Veuillez vous référer à la réponse à la question G9 de la section 1, demandes de renseignements généraux.

P11. Nombre de personnes ayant signifié leur intérêt pour un poste de dirigeant ou de membre d'organisme nommé par l'Assemblée nationale depuis les deux dernières années, incluant copie de leur curriculum vitae accompagné d'une lettre d'intérêt. Ventilation par poste convoité.

Cette question relève du Secrétariat aux emplois supérieurs.

P12. Indiquer la liste des rencontres entre la ministre, un membre de son cabinet ou du personnel du SAIRID en 2021-2022 et en 2022-2023 incluant les dates, les lieux et les personnes présentes concernant les suites à donner au :

- a) volet éthique du rapport de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction;
- b) rapport de la Commission des institutions intitulé « Étude du Rapport sur la mise en œuvre du Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale » avril 2017;
- c) rapport du Commissaire au lobbyisme intitulé « Étude sur l'assujettissement de tous les organismes à but non lucratif aux règles d'encadrement du lobbyisme, tel que prévu au projet de loi n^o 56, Loi sur la transparence en matière de lobbyisme » de juin 2016.

Le Secrétariat à la réforme des institutions démocratiques, à l'accès à l'information et à la laïcité a pour mandat de conseiller le gouvernement en matière d'institutions démocratiques, de participation citoyenne et de laïcité. Conséquemment, ces sujets peuvent faire l'objet d'un point à l'ordre du jour de diverses rencontres impliquant le ministre et/ou son cabinet.

Par ailleurs, les renseignements demandés pourraient être accessibles en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (R.L.R.Q., chapitre A-2.1). Une demande d'accès peut être adressée au responsable des demandes d'accès du ministère du Conseil exécutif.
